DLP 29-7-80690500

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C C P DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 198 - 23 Juillet 1980

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". - Le Directeur-Gérant J. THIAULT - Commission Paritaire de Presse N° 527 AD

V I G N E

MILDIOU : Les conditions météorologiques restant favorables au développement de la maladie (repiquages), maintenir la protection en tenant compte des fongicides utilisés lors des traitements précédents et des risques de lessivage pour les produits classiques. Avec les systémiques, si aucune pluie n'est survenue dans l'heure qui a suivi l'application , la cadence de traitement est fonction de la durée d'action. (Voir notre bulletin n° 181 du 10 mars 1980).

En ce qui concerne les produits classiques de type préventif, préférer les cupriques ou organo-cupriques.

Ce traitement anti-mildiou pourrait sans doute être le dernier pour les vignes bien protégées et indemnes dont la végétation est la plus avancée.

OIDIUM : Ajouter un anti-oïdium aux doses préconisées par les fabricants compte tenu du stade végétatif (diminution de la dose après floraison sauf vignes atteintes).

POURRITURE GRISE : Les risques de développement de cette maladie sont actuellement élevés (voir notre bulletin n° 196 du 8 juillet 1980).

VERS DE LA GRAPPE : Ayant débuté du 8 au 10, le deuxième vol de Cochylis est assez soutenu depuis le 20. Dans les situations favorables un traitement préventif est conseillé avant la fin du mois.

Pour les insecticides à utiliser,se reporter à notre bulletin n° 192 du 4 juin 1980.

CICADELLES : Ces petits insectes piqueurs, verts clairs, responsables des grillures de feuilles en fin de campagne, ont connu un développement croissant au cours des années précédentes et tout spécialement l'an dernier.

Leur réapparition a été observée ces derniers jours mais il est encore trop tôt pour intervenir.

ACARIOSE : Des cas très marqués d'acariose sont encore observés dans le Mâconnais et peuvent nécessiter une intervention à l'aide d'un acaricide spécifique.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES : Le vol se prolongeant, une nouvelle application doit être envisagée à la réception du bulletin.

TAVELURES : Continuer la protection des vergers contaminés.

Le Rubigan 4 à base de fenarimol a obtenu récemment une autorisation contre l'oïdium et tavelure du pommier.

P143

CULTURES LÉGUMIÈRES

SEPTORIOSE DU CELERI : Cette maladie connaissant actuellement une certaine virulence, les plantes doivent être protégées avec l'un des fongicides conseillés dans le bulletin n° 184 du 11 avril 1980.

HOUBLON

MILDIOU : La floraison débutant, protéger l'ensemble de la végétation car les risques persistent.

GRANDES CULTURES

M A Ï S

PYRALE : Rappelons que pour les traitements à l'aide de granulés, l'époque d'intervention la plus favorable est lorsque 50 % des panicules mâles sont visibles dans le cornet (rétention maximale des granulés).

POMME DE TERRE

MILDIOU : Les premiers foyers ont été décelés ces derniers jours en HAUTE-SAONE et dans le DOUBS.

Dans les cultures qui ne sont pas destinées à un prochain arrachage, il est nécessaire de poursuivre la protection.

BETTERAVES

Quelques foyers *d'OÏDIUM* ont été observés dans la région de GENLIS. L'intervention doit se réaliser dès l'apparition des premiers symptômes, à l'aide d'un soufre mouillable micronisé à 6400 g./ha.

Si la présence de *CERCOSPORIOSE* est également notée, ajouter au soufre un fongicide contenant l'une des matières actives suivantes :

- bénomyl : 150 g. matière active/ha
- carbendazime : 150 g. " " "
- thiabendazole: 100 g. " " "
- manèbe + méthylthiophanate : 100 g./ha + 500 g./ha

Les quelques taches sur feuilles pouvant être dues à des attaques de *PHOMA, ALTERNARIA, RAMULARIA*,... ne justifient pas d'intervention actuellement. Le retour de la chaleur devrait limiter ces symptômes.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.